

## Ink Technologies

- **Aspect**

Satiné mat.

- **Applications**

Papier, carton.

- **Avantages majeurs**

Séchage rapide pour matériel à haute cadence. Autodiluable.

- **Impressions**

Machines automatiques, semi-automatiques.

## ENCRE SOLVANT



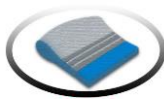
### CONDITIONS D'IMPRESSION



#### Ecrans

Tissus : mailles de 77 à 120 fils/cm.

Reports : les émulsions et films doivent être résistants aux solvants.



#### Râcles

Polyuréthane de dureté 75 Shore.



#### Rendement

Avec un tissu 120 fils/cm, 1 kg couvrira 45 à 55 m<sup>2</sup>.



#### Dilution

Les encres PA se diluent avec 15 à 20% de diluant PA 201  
En cas de température ambiante élevée, ou si l'encre a tendance à sécher dans l'écran, il faudra remplacer une part plus ou moins importante du diluant PA201 par le diluant retardeur PA203.



#### Nettoyage

Nous préconisons le solvant de nettoyage 77201 ou 77255.



#### Conditionnement

PA 20 kg



#### Stockage

2 ans dans son emballage d'origine stockés entre +5°C et +35°C



#### Opacité/aspect

Les encres PA présentent un très bel aspect Satiné mat.



#### Séchage

A l'air ambiant dans des conditions normales de température, les impressions sont hors poussières après environ 15 mn et durcissent en profondeur en 1h environ.



#### Manipulation

Les pots ouverts pour le prélèvement doivent être soigneusement refermés afin d'éviter toute contamination, poussières etc...



#### Hygiène et sécurité

Bien que les produits sélectionnés pour la formulation soient peu dangereux, ils peuvent provoquer par contact des allergies chez certaines personnes particulièrement sensibles. Les souillures d'encres sur la peau seront nettoyées à l'eau savonneuse dans les plus brefs délais. Dans tous les cas, se reporter directement aux fiches de sécurité.

#### Réserves de garantie

Bien que les données figurant dans cette notice aient été établies après des tests minutieux, elles sont fournies à titre indicatif ; aucune responsabilité ne pourra en dériver pour la firme VFP, étant entendu que nous vous conseillons d'effectuer des essais préalables avant tout tirage commercial. Aucun vendeur, représentant ou agent n'a le droit de donner une garantie ou une assurance quelconque, qui serait en contradiction avec ce qui est dit ci-dessus. Dans tous les cas, se référer directement à nos conditions générales de vente.